



Former ensemble salariés et employeurs : une ambition de service public RETOUR D'EXPERIENCE D'UNE FORMATION COMMUNE DANS UNE PME DE L'ISERE

Quels sont les bénéfices d'une formation commune au dialogue social ? Quels en sont les ressorts ?

Par l'utilisation de méthodes pédagogiques interactives, collaboratives et centrées sur la relation, ce format de rencontre propose aux acteurs du dialogue social de confronter et de faire évoluer leurs visions sur des enjeux forts (ex : accords télétravail, APLD, APC, projet important, égalité professionnelle, etc.), de dépasser les postures et d'apprendre à mieux travailler ensemble vers un objectif commun.

Le concept de formation commune entre des représentants des employeurs et des représentants des salariés est récent et encore peu répandu en France. Inscrit dans le code du travail avec la loi du 8 août 2016, il se met en place dans des entreprises qui souhaitent améliorer leurs relations sociales.

Osez Groupe, PME iséroise spécialisée dans l'insertion par l'activité économique (environ 200 ETP), son dirigeant et les représentantes du personnel, se sont prêtés à l'exercice à l'occasion de leur projet de création d'UES et de mise en place d'un CSE de groupe.

C'est fin décembre 2019 que le dirigeant et les représentantes du personnel ont choisi de participer à une formation commune, afin de questionner leur fonctionnement interne. L'enjeu était de trouver le moyen d'installer les conditions favorables à des échanges collectifs de qualité, en amont de ces évolutions à venir. Neuf mois après, nous vous avons proposé, au cours de la conférence de presse de ce 15 octobre, d'assister au bilan à froid de cette formation et de ses bénéfices y compris pendant la période de crise.

Quel contexte d'entreprise et quel objectif pour cette formation commune ?

Début 2020, s'est donc clôturé la formation-action réunissant dirigeants et élues du personnel d'Osez Groupe. L'entreprise réunit quatre associations d'insertion par l'activité économique, emploie plus de 200 salariés, répartis sur sept sites et représentés par trois CSE. Sa particularité est la disparité des métiers et des conventions collectives à appliquer en interne.

Par l'utilisation de méthodes pédagogiques interactives, collaboratives et centrées sur la relation, la formation commune suivie a contribué à interroger les acteurs sur leur représentation des relations sociales dans leur entreprise et **leur apprendre de nouveaux modes de « travailler ensemble »**.

Contact presse :

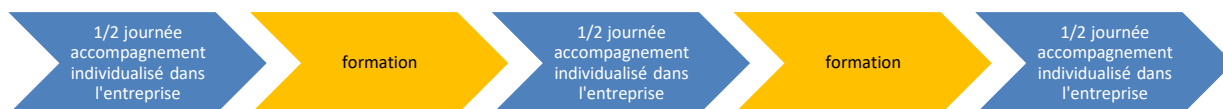
**FORMAT DIALOGUE
INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Tél : 06 45 76 00 05
Mél : philippine.arnal-roux@travail.gouv.fr
INTEFP – Direction des actions territoriales – Format Dialogue

Les participants en sont sortis, non seulement avec un plan d'action concret, mais aussi renforcés dans l'idée qu'il est **nécessaire de coopérer et de mieux communiquer**, pour le bon fonctionnement de l'entreprise.

Cette formation-action, financée en grande partie par l'ex-opca Agefos-PME, s'est déroulée en deux journées en dehors des locaux professionnels, à Marcy l'Etoile, au siège de l'INTEFP, institut en charge de la promotion des formations communes (voir encadré ci-après).

Cinq étapes et un plan d'action construit paritairement



1. Après une phase d'écoute et d'échanges en amont, dans les locaux de l'entreprise...
2. La première journée de formation a permis aux stagiaires de **comprendre les enjeux et l'efficacité d'une décision collective**, puis de parvenir à établir un diagnostic « dialogue social » partagé de leur propre entreprise.
3. Après une rencontre intersession de consolidation et d'ajustement du programme...
4. La deuxième journée de formation a permis d'identifier collectivement les leviers et les bonnes pratiques de négociation. Puis les participants, au travers d'un exercice prototype créé par l'équipe Format Dialogue de l'INTEFP, ont réussi à **construire ensemble leur plan d'action**.
5. Une troisième rencontre individuelle a servi à questionner à nouveau le travail réalisé et à conforter la feuille de route.

Ces temps communs de réflexion ont démontré leur efficacité par la concrétisation d'une démarche partagée d'amélioration des relations sociales dans l'entreprise.

Contact presse :

FORMAT DIALOGUE
INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Tél : 06 45 76 00 05
Mél : philippine.arnal-roux@travail.gouv.fr
INTEFP – Direction des actions territoriales – Format Dialogue

Témoignages des participants :



"Se concentrer et se concerter ensemble a permis de tout mettre sur la table et d'avancer sur le projet de création d'UES (unité économique et sociale). Les questions posées et la réflexion menée ont permis de prendre du recul sur notre situation. A la fin de la formation, le projet d'UES s'est éclairci pour nous, il a été désacralisé, il a ouvert le dialogue entre la direction et nous, les représentants du personnel. La formation s'est concrétisée par la création, tous ensemble, d'un rétroplanning qui est devenu notre Bible : Le document à suivre désormais !"

Caroline Dabout, secrétaire et porte-parole du CSE d'Osez Groupe

osezcse@gmail.com

04 74 96 09 30

"Souvent, la direction a la volonté d'aller vers une décision plus collective, plus transversale à la société. Cet accompagnement permet "d'aller vers" et de la rendre possible, malgré l'appréhension des salariés. La formation commune nous permet une prise de conscience de la dynamique collective. Elle peut s'appliquer sur des organisations complexes tout autant que sur des petites entreprises.

Le format court de deux jours est adapté car nous avons à la fois le temps de mûrir et de garder en tête nos réflexions, d'une session à l'autre. Le résultat de cette formation a été la construction d'une feuille de route, avec des étapes intermédiaires pour l'année à venir."

Nicolas Schvob, directeur général d'Osez Groupe

nschvob@osez.asso.fr

04 74 83 02 31

Contact presse :

3

**FORMAT DIALOGUE
INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Tél : 06 45 76 00 05
Mél : philippine.arnal-roux@travail.gouv.fr
INTEFP – Direction des actions territoriales – Format Dialogue

1498, route de Sain Bel
69 280 Marcy l'Etoile



Marc-Henri Lazar (à gauche sur la photo), **directeur régional adjoint de la Direccte Auvergne-Rhône-Alpes** et responsable du pôle Politique du travail est venu appuyer la démarche de l'entreprise et le dispositif mis en place par l'INTEFP pour déployer les formations communes au dialogue social auprès des entreprises et des instances paritaires (CPRI, ODDS, SST).

Philippe Fagot (à droite sur la photo), **représentant régional de l'Opcw EP**, qui inclut l'ex-opca Agefos-PME ayant financé en grande partie la formation employeur-salariés d'Osez Groupe, est venu témoigner de l'importance, pour les acteurs de l'entreprise de se former d'une part à leur rôle de mandaté, d'autre part aux pratiques innovantes de dialogue social. Des pratiques et méthodes que l'équipe Format Dialogue à l'INTEFP contribue à diffuser dans le cadre de sa mission de service public.

Contact presse :

FORMAT DIALOGUE
INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Tél : 06 45 76 00 05
Mél : philippine.arnal-roux@travail.gouv.fr
INTEFP – Direction des actions territoriales – Format Dialogue

Que sont les formations communes ?

L'équipe Format Dialogue de l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (INTEFP) située à Marcy-l'Etoile (69) est chargée de déployer les formations communes au dialogue social par :

- **la sensibilisation des acteurs du dialogue social**
- **le référencement des organismes de formation** prêts à délivrer ce type de formation
- **l'accompagnement** de ces organismes pour aider à la structuration de l'offre
- **la promotion du concept** pour stimuler la demande

L'INTEFP s'est vu confier cette mission qu'il a baptisée Format Dialogue pour la distinguer de son activité principale qu'est la formation des agents du ministère.

Inscrit dans le code du travail par la loi El Khomri du 8 août 2016, le concept de formation commune au dialogue social consiste à former ensemble représentants des employeurs et des salariés à de nouvelles pratiques de négociation et de relations sociales. L'objectif est de faire prendre conscience aux uns et aux autres que la qualité de leur relation a des conséquences sur la qualité de la négociation et de son issue.

Ce dispositif est financé conjointement par le ministère du Travail et le Fonds social européen. S'y associent également étroitement la Direction générale du travail, les organisations syndicales et les organisations patronales représentatives au niveau national et interprofessionnel (voir les logos sur le flyer ci-dessous).

Pour en savoir plus :

[Site Format Dialogue](#)

[Page officielle ministère du Travail](#)

Contact presse :

5

**FORMAT DIALOGUE
INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

Tél : 06 45 76 00 05
Mél : philippine.arnal-roux@travail.gouv.fr
INTEFP – Direction des actions territoriales – Format Dialogue

1498, route de Sain Bel
69 280 Marcy l'Etoile

Quand et comment la mettre en pratique ?

Quand ?

En amont d'une négociation sur un thème précis

En cas de changement dans votre entreprise

Lors de la mise en place d'activités sociales

Pour envisager les perspectives en matière d'emploi

À l'occasion du renouvellement des instances représentatives du personnel

Lors de la parution de nouveaux outils

Comment ?

Une formation qui s'inscrit dans la loi de modernisation du dialogue social (conditions de mise en œuvre précisées dans le B.O. du ministère du travail du 30 juillet 2018).

Une intervention agile, intra ou inter entreprises, qui peut être entièrement personnalisée et construite Ad Hoc selon vos besoins.

Une mise en œuvre directement par l'INTEFP ou via un réseau d'organismes de formation partenaires.



Vous souhaitez en savoir plus sur les formations communes Format Dialogue ?

Contactez-nous

04 87 25 84 75

Rendez-vous sur

<http://formatdialogue.intefp.fr/contact#>



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020



dirigeants

salariés

Ensemble, acteurs du dialogue social dans nos entreprises !

Découvrez Format Dialogue : les formations communes pour animer et favoriser le dialogue social en entreprise

Une initiative originale portée par les organisations syndicales et patronales



Un concept inédit pour dynamiser le dialogue social

Créer les conditions d'un échange constructif et d'une meilleure compréhension de chacune des deux parties prenantes du dialogue social, c'est l'ambition des formations communes Format Dialogue.

Parce que : confronter les points de vue et construire la confiance contribue à la performance économique, et à l'amélioration de la qualité des relations dans nos entreprises.

Un format novateur

Format Dialogue réunit employeurs et salariés autour de la même table et les invite à s'interroger sur leur vision de l'entreprise et du dialogue social.



Un programme autour de 3 axes

- Enjeux économiques et sociaux de l'entreprise** : mieux les comprendre pour anticiper les tensions et les points de blocage
- Négociation** : comment s'y préparer, comment la mener et convenir d'une méthode
- Sécurisation juridique** : identifier l'environnement législatif et réglementaire qui encadre la négociation

Une pédagogie innovante centrée sur la relation

Une animation permettant de garantir la diversité des points de vue et de valoriser l'expérience des participants

Des outils de travail collaboratifs basés sur l'interactivité et l'écoute active

Une composition équilibrée entre employeurs et salariés

Contact presse :

FORMAT DIALOGUE
INSTITUT NATIONAL DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Tél : 06 45 76 00 05
Mél : philippine.arnal-roux@travail.gouv.fr
INTEFP – Direction des actions territoriales – Format Dialogue